

Parc national de Port Cros

Orientation 2.4 Favoriser la biodiversité des milieux ouverts avec la participation du monde agricole

[...]

La charte vise à soutenir les efforts d'ores et déjà engagés pour une agriculture économiquement et environnementalement performante.

[...]

4 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
[...]	[...]	[...]	[...]
<p>2.4.2 Soutenir les pratiques culturelles préservant la biodiversité, la qualité des sols et des eaux souterraines, notamment en limitant les intrants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de modes de gestion exemplaires sur les espaces qu'il gère • Organisation de journées d'échanges d'expérience • Promotion, information, sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'action sur les espaces sous compétence communale 	<ul style="list-style-type: none"> • Professionnels de la filière agricole, CAV, AgribioVar • Centres de formation et d'enseignement agricole • SCRADH, Ministère de l'agriculture (Ecophyto), FREDON Paca, CG83, Agence de l'eau RMC, ARPE
[...]	[...]	[...]	[...]

Référence ID de l'article : #4562

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-11 12:38